Analyse des réponses collectées entre juin et décembre 2024. Document finalisé en juin 2025.

Questionnaire « Nos actions artistiques et culturelles » Partenariat - Collectif Jeune Public Hauts-de-France et Synavi

Un travail de synthèse des réponses réalisé par Florence Bisiaux, Jean Christophe Viseux et Céline Liagre issus des groupes de travail CJP HDF et Synavi

Cadre de l'enquête

En 2024, le SYNAVI HDF et le CJP HDF lancent individuellement des chantiers autour du ressenti des équipes artistiques qui se sont impliquées dans ce que l'on appelle communément « l'éducation artistique et culturelle ».

Une première rencontre entre les groupes de travail des deux structures nous incite à imaginer une action commune visant à témoigner de ces actions partagées entre équipes artistiques, structures de diffusion et public ciblé. Cette action va prendre la forme de :

- Un temps d'échange professionnel intitulé : " l'action culturelle et artistique à la loupe" qui s'est déroulé le 7 juin 2024 à la Fileuse à Loos.
- Un questionnaire envoyé aux équipes artistiques adhérentes des deux organisations afin de réaliser un état des lieux partagé concernant les modalités de mise en œuvre des actions artistiques et culturelles au sein des équipes artistiques. L'objectif de ce questionnaire est de favoriser le partage d'expériences, de participer à l'évolution des dispositifs existants et de définir les chantiers à travailler collectivement

Le présent document analyse les résultats de l'enquête à travers les 53 réponses reçues entre juin et décembre 2024 . Ces résultats permettent de mettre en évidence un certain nombre de problématiques et proposent des pistes et solutions pour améliorer la place des actions artistiques et culturelles dans le projet des équipes artistiques.

Un nouveau questionnaire complémentaire à destination des structures et lieux de diffusion est en construction par le groupe de travail du Collectif Jeune public HDF pour le deuxième semestre 2025.

1. Le questionnaire

Le découvrir au format numérique : LIEN

Questions générales sur l'importance des EAC pour les équipes artistiques

→ Êtes-vous investi·es dans des actions artistiques et culturelles ?
→ Est-ce que ces actions artistiques et culturelles sont un souhait ou une nécessité pour la vie pour la compagnie ?
→ Les sensibilisations vous semblent-elles indispensables avant les spectacles ?

→ Réussissez-vous à faire financer ces temps par l'organisateur·rice?
→ Êtes-vous investi·es dans des actions artistiques et culturelles ?
→ Trouvez-vous important que ce soit vous qui puissiez parler de votre spectacle ?
→ Considérez-vous comme important de proposer des bords plateau ?
→ Qu'est-ce que vous considérez comme faisant partie du travail artistique ?

Questions concernant les différents dispositifs EAC:

→ Avez-vous déjà participé au dispositif PEP'S – région HDF ?
Combien de fois avez-vous participé à ce dispositif ?
Est-ce que votre inscription dans ce dispositif vous semble en cohérence et participe au projet global de votre compagnie ?
Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
Quels aménagements proposez-vous pour améliorer le dispositif ?
→ Avez-vous déjà participé au dispositif CLEA ?
Combien de fois avez-vous participé à cet appel à projet ?
Est-ce que votre inscription dans ce projet vous semble en cohérence et participe au projet global de votre compagnie ?
→ Avez-vous déjà participé à l'appel à projet "C'est mon patrimoine" ?
→ Avez-vous déjà participé au dispositif RESSAC ?
→ Avez-vous déjà réalisé une Résidence-mission de territoire ?
→ Avez-vous déjà participé à des appels à projets de structures indépendantes ?
→ Avez-vous déjà participé au dispositif Plaines d'été
→ Avez-vous déjà participé au dispositif Plaines Santé

2. Quelques chiffres et données concernant les équipes artistiques répondantes

53 équipes artistiques de la région Hauts-de-France ont répondu au questionnaire qui leur était proposé.

- **Origine géographique.** A l'image de la répartition de celles-ci sur le territoire, on notera que les compagnies indiquant avoir leur siège social dans le département du Nord sont les plus nombreuses avec 31 compagnies, soit 59% de l'ensemble de l'échantillon. Puis viennent les compagnies de la Somme (12), de l'Oise (4) du Pas-de-Calais (3) et de l'Aisne (3).
- **Au niveau des effectifs des salariés**, 60 % des compagnies indiquent avoir employé moins de 10 salariés dans l'année. Seules 17% des compagnies ont employé plus de vingt salariés dans l'année.
- **La date de création de la compagnie :** 10 d'entre elles ont été créées avant l'an 2000 (+ de 24 ans) , alors que 17 avaient moins de 10 ans d'existence en 2024. 26 compagnies ont été créées entre 2000 et 2014 (entre 10 et 24 ans).

50 équipes artistiques, sur les 53 interrogées, estiment que les actions artistiques et culturelles sont indissociables de l'activité de création. Ces actions artistiques représentent une nécessité mais surtout un souhait. En effet, elles considèrent que le travail artistique ne se limite pas aux représentations, mais qu'il comprend tout à la fois la conception du projet, les répétitions, les sensibilisations, les bords plateau et les résidences sur le territoire.

3. Réponses concernant le détail des dispositifs.

❑ Autour des représentations: sensibilisations et bords plateaux

- **Sensibilisations** :

60% des équipes artistiques interrogées estiment la sensibilisation indispensable. Certes, tous les spectacles ne demandent pas de sensibilisation, mais dans la majorité des cas cela s'avère nécessaire. Pour certaines équipes artistiques, ces interventions font partie intégrante des spectacles. Pour d'autres, ce n'est pas indispensable, mais les échanges entre le public et les artistes sont vraiment souhaitables.

Pour 83% des équipes interrogées, il est nécessaire que ce soit les artistes eux-mêmes qui puissent rencontrer les publics. 17% des compagnies considèrent que les lieux sont en capacité de faire la médiation à condition d'avoir les équipes de médiation dédiées et les outils partagés par les artistes.

Pourtant, seulement 27% des compagnies interrogées réussissent à se faire financer les sensibilisations par les organisateurs·rices.

Le financement des actions de sensibilisation est donc malheureusement souvent problématique.

- **Les bords plateau :**

D'après les retours, les bords plateaux sont ressentis comme un moment important d'échange avec le public. Cependant des formes nouvelles restent sans doute à inventer et le cadre proposé reste à questionner.

❑ Le PEPS

Le PEPS est un dispositif proposé aux lycées techniques et professionnels et initié par la région Hauts-de-France.

32% des équipes artistiques interrogées ont déjà participé au dispositif PEPS.
55% n' y ont jamais participé. Certaines indiquent n'avoir jamais été retenues. Une minorité indique ne pas connaître ce dispositif (13%).

Le dispositif soulève quelques questions, critiques :

- Une opacité, un manque de clarté dans l'attribution du dispositif aux équipes artistiques. Ainsi plusieurs compagnies ne saisissent pas les raisons du refus de leur projet.
- L'impossibilité (plus d'actualité) d'accompagner l'action par la diffusion d'un spectacle de la compagnie.
- Un manque de co-construction dans le montage de certains projets artistiques pouvant amener un certain consumérisme de l'équipe pédagogique ou un manque de souplesse de l'établissement dans la mise en place des projets.

Proposition d'améliorations :

- Permettre une co-construction entre enseignant·es et artistes.
- Permettre une meilleure information sur le dispositif auprès des artistes.

- Demander à la Région d'être plus claire dans les critères d'attribution (territoire, durée…)

❑ Le CLEA :

Dispositif phare des projets EAC initiés par La DRAC, les Clea sont des contrats locaux d'éducation artistique.
60% des compagnies interrogées n'ont jamais participé à ce dispositif .

Le CLEA suscite beaucoup de critiques de la part des répondant·es :

- Manque de cohérence avec leur projet artistique global de compagnie.
- Un dispositif chronophage qui demande un temps de coordination et de médiation sous-estimé.
- Une pression mise sur les artistes pour privilégier la quantité au détriment de la qualité des interventions : trop de groupes, trop de classes, saupoudrage. Ce qui empêche d'aller profondément au fond des choses.
- Un dispositif difficile à concilier avec les exigences du régime d'intermittent du spectacle.

❑ Le RESAC :

Résidences artistiques de création en collège, ce dispositif s'adresse aux artistes professionnels, collectifs structurés et compagnies.

Ce dispositif est relativement méconnu par les compagnies interrogées : Le questionnaire met ainsi en évidence que seulement 10% des compagnies y ont déjà participé. Un peu moins de 50% d'entre elles ne connaissant même pas le dispositif.

Il semble que les départements du Nord et du Pas-de-Calais communiquent peu sur ce dispositif auprès des équipes artistiques. L'information circule souvent par le bouche à oreille. De plus, ce dispositif n'est pas nécessairement renouvelé chaque année.

Retour sur le RESAC :

- Les compagnies qui ont pu bénéficier de ce dispositif, le considèrent comme cohérent et participant au projet global de leur compagnie.
- Participation souvent limitée à une seule année.
- Les contreparties demandées comme : résidence de création dans le collège et heures d'intervention sont souvent très importantes sur une période trop courte.
  Le temps de travail de préparation est conséquent et ne rentre pas dans le budget.

Amélioration possible:

- Diffusion d'une information plus large et en direction des compagnies, sur ce dispositif.
- Mettre en place une concertation avec les artistes pour faire évoluer le dispositif (calendrier et mise en place).

❑ Plaine d'été

40 % des compagnies interrogées ont pu participer à ce dispositif mis en place par la DRAC à l'issue de la crise du COVID. Un dispositif salué par la plupart des compagnies qui ont pu y participer pour sa cohérence avec leur projet.

Les principales difficultés rencontrées:

- Le calendrier du dispositif. Réponse trop tardive et délai beaucoup trop court pour la mise en œuvre
- Difficulté de trouver des lieux d'accueils et les partenaires sur place
- Les lieux accueillants s'investissent souvent peu en terme de médiation, de communication, ayant pour effet une faible fréquentation du public
- L'enveloppe budgétaire est faible pour réaliser les 10 impromptus demandés. Le temps passé à la préparation, à la rencontre des lieux n'est pas pris en compte ni valorisé financièrement.
- Parfois les thèmes proposés par le dispositif se rapprochent de la commande (ex. les JO) et sont loin du travail artistique défendu par la cie.

Les améliorations proposées:

- Changer le calendrier du dispositif pour une réponse plus tôt (appel à candidature, réponses de la DRAC et temps de mise en place)
- Proposition d'un fichier commun, collaboratif et partagé regroupant les contacts des lieux et partenaires ayant participé ou désirant participer aux Plaines d'été (pour faciliter le travail des compagnies ou pour inciter les compagnies à ne pas solliciter de nouveaux les mêmes partenaires)
- Avoir plus d'échanges avec la DRAC sur la sélection (critères -conditions de mise en œuvre).

❑ Plaine santé

Un tiers des compagnies seulement a déjà participé à ce dispositif.
20% ont déjà postulé mais n'ont pas été retenues.

Les principales difficultés rencontrées :

- Une enveloppe trop réduite pour prendre en charge les salaires et les frais
- La méconnaissance des personnels médicaux et établissements de santé accueillant mais qui se révèle parfois être un enjeu intéressant pour les artistes (inclure et faire comprendre leur démarche artistique)
- Les problèmes de calendriers comme pour le dispositif Plaines d'Eté

Les améliorations proposées :

- Limiter le périmètre d'intervention ou augmenter l'enveloppe pour prendre en compte les frais de transport et d'hébergement.
- Modifier le calendrier du dispositif, afin de pouvoir disposer de plus de temps pour mettre en place des partenariat solides avec les équipes de soin sur place.

❑ C'est mon patrimoine

Concernant ce dispositif, qui ne peut à priori pas être porté par une compagnie directement, mais plutôt par une collectivité (qui fera ensuite appel à une compagnie), bien peu de structures

ayant répondu au questionnaire indiquent avoir tenté de s'inscrire : deux compagnies seulement sur les 53 (avec 1 seule ayant pu entrer dans le dispositif, l'autre n'ayant pas été retenue).
22 compagnies sur les 53 indiquent n'avoir jamais eu connaissance de ce dispositif.

❑ Résidence mission

71% des équipes artistiques indiquent ne s'être jamais inscrites dans ce dispositif, soit parce manque d'intérêt pour ce dispositif (32 compagnies), soit par méconnaissance (3 compagnies) ou parce qu'elles n'ont pas été retenues (3 compagnies).

Pour les 15 compagnies ayant participé à ce dispositif, le bilan tiré est très contrasté.

- Beaucoup de compagnies indiquent avoir vécu une expérience forte et enrichissante, mais bien souvent épuisante (les enjeux d'une telle présence sur un territoire implique pour les artistes le déploiement de beaucoup d'énergie) ou frustrante (ainsi certains dispositifs impliquent une participation financière dégressive sur plusieurs années, alors que ce serait peut-être l'inverse qui devrait être préféré).
- L'intérêt des résidences-missions sur le long terme (3 ans) est souligné, permettant une implication plus grande et la mise en place d'actions de qualité qui peuvent s'inscrire dans la durée.
- L'investissement demandé dans ce type de dispositif est jugé très important par celles et ceux qui s'y sont inscrits. A la fois durant le temps de présence artistique mais aussi dans la préparation de la résidence mission.
- Certains artistes ont connu également quelques déboires importants : un grand sentiment de solitude et parfois des difficultés à rencontrer le public, lorsque les partenaires locaux ne sont pas suffisamment impliqués ou en capacité d'épauler les artistes.

❑ Pass culture :

Plus de 75 % des compagnies interrogées ont des actions artistiques ou des spectacles inscrits sur le Pass culture.

14% des compagnies interrogées ont uniquement des ateliers sur le Pass Culture
40% ont à la fois des ateliers et des spectacles.
19% des compagnies ont uniquement des représentations sur le Pass Culture.

Les actions sont mises en place à l'initiative de la compagnie (30%), de l'établissement scolaire (15 %) et à l'initiative des deux (55%).

L'action s'est mise en place plus majoritairement lors de la rencontre entre un artiste et un établissement. Il y a peu de cas où l'action est uniquement à l'initiative de l'établissement.
Les réponses sont assez partagées sur l'idée que la rencontre ait pu permettre de dépasser la simple action effectuée dans un moment donné. On peut en conclure que le Pass Culture ne permet pas nécessairement une rencontre sur le long terme entre un établissement et un -e artiste.

Retours positifs:

- La plateforme Adage est un outil pratique, permettant une relation directe avec des compagnies du territoire et des établissements scolaires du même secteur.
- Une plateforme de paiement direct entre établissement et compagnies. Elle permet de donner des budgets aux établissements pour les sensibilisations, ateliers, achat de spectacles.
- Elle donne de la visibilité aux projets de la compagnie.

Les principales critiques :

- Mais elle n'est qu'un outil numérique et suppose :

- des relations en amont avec les partenaires, professeur·es , programmateur·trices
-un contact préalable avec les établissements pour qu'ils repèrent la proposition. L'action est rarement à l'initiative de l'établissement
-Un lien à entretenir avec les établissements et les enseignant·es

- Ainsi, les offres sur cette plateforme peuvent cependant être invisibilisées par le nombre d'offres présentées. Des équipes artistiques rapportent avoir déposé des offres et n'être jamais contactées.
- Certaines compagnies pointent le danger de n'être là qu'en tant que prestataires de service dans le cadre d'actions artistiques et culturelles sans lien avec les spectacles.
- Il est à noter la crainte de la disparition de l'intermédiaire qu'est le programmateur-trice dans cette relation directe entre établissement et artiste.

Le Pass culture est devenu aujourd'hui une source de financement incontournables des actions artistiques en collèges et lycées, d'où l'importance du maintien de son existence.

❑ Option théâtre :

55% des compagnies questionnées ne sont pas amené·es à intervenir en lycée dans le cadre des options théâtre dîtes d'enseignement de spécialité ou option facultative.

Les compagnies qui interviennent en option théâtre rapportent de belles expériences.
Toutefois, ce dispositif est manifestement en voie de disparition par manque de moyens, donc d'heures d'intervention et par manque de liens entre les scènes responsables et les compagnies.